

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.16.2014

Nitrate d'ammonium cérique

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Nitrate d'ammonium cérique

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: CA5000

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Oxydant



Irritant

Liquides oxydants, catégorie 1
Irritation des yeux, catégorie 2A
Sensibilisation de la peau, catégorie 1
Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, irritation respiratoire.
Toxicité aiguë (orale), catégorie 4
Oxydant.
Sensib. cutanée, cat 2.
STOT SE 3.
Toxicité aiguë orale 4.
Irritation des yeux cat 2A.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Peut aggraver un incendie; oxydant.
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.
Provoque des lésions oculaires graves.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.
Garder hors de la portée des enfants.
Lire l'étiquette avant l'utilisation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.16.2014

Nitrate d'ammonium cérique

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

| Ingrédients: | | |
|----------------|---------------------------------|------------------------|
| CAS 16774-21-3 | Nitrate d'ammonium cérique, ACS | 100 % |
| | | Pourcentages par poids |

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Éloigner immédiatement la personne de la source d'exposition et la transporter à l'air libre. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin. Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

Après contact avec la peau :

Consulter immédiatement un médecin. Laver la peau abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincez soigneusement. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Après contact avec les yeux :

Irriguer les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Consulter immédiatement un médecin. Protéger l'œil non exposé. Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après ingestion :

Consulter immédiatement un médecin. Ne PAS faire vomir. Si la personne est consciente et alerte, lui rincer la bouche et lui donner à boire 2 à 4 verres de lait ou d'eau. Appeler un centre antipoison. Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire. Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Agents d'extinction non appropriés:

Un contact avec la plupart des métaux entraîne la formation d'hydrogène gazeux inflammable et explosif.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.16.2014

Nitrate d'ammonium cérique

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques. La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs. Éviter de produire de la poussière ; la poussière fine dispersée dans l'air à des concentrations suffisantes et en présence d'une source d'inflammation constitue un risque potentiel d'explosion de poussières.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH.

Informations supplémentaires (précautions):

Écarter du feu les contenants de produits ou les arroser d'un jet d'eau pour les garder au frais comme mesure de protection, lorsque possible. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Porter l'équipement de protection. Transférer dans un récipient d'élimination ou recyclé. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Use respiratory protective device against the effects of fumes/dust/aerosol. Protéger loin de toutes les personnes ne portant pas de protection. Assurer une ventilation adéquate. Éloigner des sources d'allumage. Protéger de la chaleur. Arrêter le déversement, si possible. Contenir les matières déversées en aménageant des digues ou à l'aide d'un absorbant inerte.

Précautions environnementales:

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement. Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Les dépôts de poussière ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces, car ceux-ci peuvent former un mélange explosible s'ils sont libérés dans l'atmosphère en concentration suffisante. Éviter la dispersion de poussière dans l'air.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Minimiser la génération et l'accumulation de poussière. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains après la manipulation. Éviter la dispersion de poussière dans l'air. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Ne pas mettre en contact avec les yeux, sur la peau ni sur les vêtements. Conserver à l'écart des sources de chaleur et d'inflammation. Ne pas ingérer ou inhaler. Utiliser uniquement sous une hotte à vapeurs chimiques. Éviter le contact avec les vêtements et d'autres matières et matériaux combustibles. Minimiser la génération et l'accumulation de poussière. Un ménage de routine devrait être institué afin que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Des poudres sèches peuvent créer des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises à la friction de transfert et aux opérations de mélange. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. En environnement de laboratoire, suivre le Plan hygiène en milieu chimique. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter la production de poussières ou de particules fines.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Ne pas entreposer à proximité d'une substance combustible. Stocker dans un conteneur soigneusement fermé. Entreposer dans un endroit frais. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Entreposer loin d'aliments. Entreposer dans un

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.16.2014

Nitrate d'ammonium cérique

endroit éloigné d'agents comburants. Store in cool, dry conditions in well sealed containers. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit sec.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



| | |
|---|---|
| Paramètres de contrôle: | 16774 - 21 - 3, Sulfate d'ammonium cérique,, ACGIH VLS: SO, OSHA PEL : SO. |
| Contrôles techniques appropriés: | Une ventilation normale est adéquate. S'assurer de la disponibilité d'un rince-œil et de douches de sécurité. Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques. Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, comme les systèmes de ventilation des gaz d'échappement et de transport interne des matières impliquées dans la manipulation de ce produit comportent des événements anti-explosion, un système de suppression d'explosion, ou un environnement faible en oxygène. Veiller à ce que les systèmes de traitement des poussières (conduites d'évacuation, capteurs de poussières, récipients et matériel de traitement) soient conçus de manière à empêcher la pénétration de poussières dans la zone de travail, (c.-à-d., il n'y a pas de fuite provenant de l'équipement). |
| Protection respiratoire: | Une ventilation normale est adéquate. S'assurer de la disponibilité d'un rince-œil et de douches de sécurité. Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. Pour les déversements accidentels, une protection respiratoire peut s'avérer nécessaire. |
| Protection de la peau: | Gants résistants aux produits chimiques. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de dégradation. |
| Protection oculaire: | Lunettes de sécurité ou lunettes étanches. Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection. |
| Mesures générales d'hygiène: | Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau. |

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.16.2014

| Nitrate d'ammonium cérique | | | |
|---|-----------------------------|--|--|
| Apparence (état physique, couleur): | Solide cristallin orange | Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure: | Non déterminé Non déterminé |
| Odeur : | Inodore | Pression de vapeur à 20 °C: | Non déterminé |
| Seuil d'odeur: | Non déterminé | Densité de la vapeur: | Non déterminé |
| Valeur pH: | 1 (solution aqueous 50 g/L) | Densité relative: | Non déterminé |
| Point de fusion / congélation: | 107 °C | Solubilités: | 1410 g/l à 20 °C |
| Point d'ébullition / plage d'ébullition: | Non déterminé | Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Non déterminé |
| Point d'éclair (creuset fermé): | Non déterminé | Température d'auto-inflammation: | Non déterminé |
| Taux d'évaporation: | Non déterminé | Température de décomposition: | 175C |
| Inflammabilité (solide, gazeux): | Non déterminé | Viscosité: | a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé |
| Densité à 20°C: | Non déterminé | | |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun(e)

Stabilité chimique:

Se décompose à la chaleur. Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications. Stables, mais peuvent se décomposer violemment à des températures supérieures à 175°C.

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

Conditions à éviter:

Matières incompatibles, production de poussière, matériaux combustibles, exposition à l'eau ou à l'air humide, à des températures supérieures à 85 °C. Entreposer à l'écart des comburants et des bases et acides forts.

Matériaux incompatibles:

Agents réducteurs, matières combustibles, matières organiques, métaux réduits en poudre fine, bases, acides. Acides forts. Bases fortes. Réactions avec des métaux lourds peuvent former des substances explosives. Cyanures, phosphore, hypophosphites, chlorure stanneux, isothiocyanates, thiocyanates. Conditions à éviter. Matières incompatibles, production de poussière, matériaux combustibles, exposition à l'eau ou à l'air humide, à des températures supérieures à 85 °C.

Produits de décomposition dangereux:

oxydes d'azote (NOx), oxydes de cérium. Oxydes d'azote (NOx) et l'ammoniac, (NH3), oxydes de métaux. Oxydes de carbone (CO, CO2).

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Dermique:

DL50 -Dermique - Lapin > 2000 mg/kg.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.16.2014

Nitrate d'ammonium cérique

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Domages/irritations oculaires sévères: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité:

Facilement dégradable dans l'environnement.

Potentiel bioaccumulatif:

Renseignements non disponibles.

Mobilité dans le sol:

Renseignements non disponibles.

Autres effets indésirables:

Renseignements non disponibles.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Product/containers must not be disposed together with household garbage. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux qui concernent l'élimination appropriée des déchets qui peuvent incorporer une certaine quantité de ce produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

1477

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Nitrates, inorganique, N.S.A.

Classe de risques: 5

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Nitrates, inorganique, N.S.A.

Classe de risques: 5

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.16.2014

Nitrate d'ammonium cérique

Commentaires:

Aucun(e)

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.16.2014

Nitrate d'ammonium cérique

réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-2

HMIS: 2-0-2

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
- NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
- DOT US Department of Transportation.
- IATA Association internationale du transport aérien.
- GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
- ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
- CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
- NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
- HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
- WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
- DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).